

ADMINISTRATION

B.I.P.

Bureau d'Information aux parents
Chemin du Collège 26
1279 Chavannes-de-Bogis
Tél. : 022 776 89 02
Fax : 022 776 89 03
E-mail : info@ajet.ch

R.H.

Liliana Ramer
Chemin du Collège 26
1279 Chavannes-de-Bogis
Tél. : 022 776 89 04
Fax : 022 776 89 03
E-mail : liliana.ramer@ajet.ch

RESPONSABLES STRUCTURES

Nursery Garderie LES COPPALINES

Maud Mas
Chemin du Signal 5
1296 Coppet
Tél. : 022 960 70 97
Fax : 022 960 70 91
E-mail : maud.mas@ajet.ch

Crèche LA POUSSINIÈRE

Sandrine Pommaz
Rue du Grand-Pré 23
1299 Crans-près-Céligny
Tél. : 022 960 70 60
E-mail : sandrine.pommaz@ajet.ch

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

Patricia Demoulin
Chemin du Collège 26
1279 Chavannes-de-Bogis
Tél. : 022 776 89 02
Fax : 022 776 89 03
E-mail : info@ajet.ch

UAPE de Bogis-Chavannes

Carole Harriet
Le Monde des Enfants / Le Satellite
Ecole Primaire de Bogis-Chavannes
Chemin du Collège 25
1279 Chavannes-de-Bogis
Tél. : 022 776 71 85 et 079 411 67 48
E-mail : uape.bogis-chavannes@ajet.ch

UAPE de Commugny

Emilie Tadla
La Bulle d'Air
Ecole Primaire de Commugny
Route de Coppet 10
1291 Commugny
Tél. : 022 566 67 22 et 079 293 60 04
E-mail : uape.commugny@ajet.ch

UAPE de Coppet

Chantal Nobilitato
Croc'Midi / La Passerelle
Bâtiment de la Doye
Chemin du Chaucey 7
1296 Coppet
Tél. : 022 776 93 88 et 079 727 38 08
E-mail : uape.coppet@ajet.ch

UAPE de Crans

Samantha Vincent
Le Trait d'Union
Ecole Primaire de Crans
Rue du Grand-Pré 25a
1299 Crans
Tél. : 022 776 05 24 et 079 304 54 82
E-mail : uape.crans@ajet.ch

UAPE de Founex

Céline Dufner
L'Oasis
Ecole Primaire de Founex
Route de la Châtaigneriaz 3
1297 Founex
Tél. : 079 746 85 13
E-mail : uape.founex@ajet.ch

UAPE de Mies

Stéphane Nicole
La Grotte aux Enfants
Ecole Primaire de Mies (Le Sorbier)
Route de Veytay 16 (direction Polo)
1295 Mies
Tél. : 022 779 11 67 et 079 824 56 64
E-mail : uape.mies@ajet.ch

UAPE de Tannay

Natacha Fenu
La Péniche
Route F.-L. Duvillard 5
1295 Tannay
Tél. : 022 776 84 50 et 079 451 28 12
E-mail : uape.tannay@ajet.ch

Responsable Pédagogique & Qualité

Patricia Demoulin
Chemin du Collège 26
1279 Chavannes-de-Bogis
Tél. : 022 776 45 52
Fax : 022 776 89 03
E-mail : patricia.demoulin@ajet.ch

Accueil de jour préscolaire et parascolaire



Les 9 communes de Terre Sainte, regroupées au sein de l'**ajet** (Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte), offrent actuellement environ **800 places d'accueil** aux enfants de la région, réparties dans 2 crèches (bientôt 3), 1 structure d'accueil familial de jour et 7 unités d'accueil pour écoliers (UAPE).

Les structures d'accueil

Toutes les structures d'accueil suivent le cadre de référence pour l'accueil de jour pré et parascolaire édicté par l'OAJE (Office pour l'accueil de jour des enfants) et offrent ainsi toutes les garanties quant à la qualité de leurs prestations.

Les UAPE

Les 7 structures d'accueil parascolaire offrent plus de 600 places réparties dans les différentes écoles de Terre Sainte. Toutes, sauf celle de Tannay (à 500 m.), se situent dans le périmètre de l'école.

L'accueil est proposé:

- Pour les enfants de 4 à 10 ans (1P à 6P)
- En dehors des heures d'école de 7h30 à 18h30
- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Les enfants sont encadrés tout au long de la journée par une équipe d'éducateurs formés et d'auxiliaires qui leur proposent diverses activités éducatives et pédagogiques dans des espaces pensés et aménagés pour eux.



Nursery Garderie Les Coppalines et crèche La Poussinière

Ces crèches sont situées à Coppet et à Crans-près-Céligny. Elles sont ouvertes toute l'année, sauf durant les fêtes de fin d'année, 3 semaines en été et durant les jours fériés. Elles accueillent environ 85 enfants aux Coppalines et 22 enfants à la Poussinière, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Les enfants sont répartis en 3 catégories :

- Les bébés de 3 à 18 mois
- Les trotteurs de 18 à 30 mois
- Les grands de 2 ans et demi à 5 ans

La priorité générale de l'accueil repose sur le bien-être et le respect de l'individualité de l'enfant fréquentant la collectivité. Des éducateurs, des A.S.E., des auxiliaires et des apprentis encadrent les différents groupes. L'espace attribué est aménagé et pensé afin d'être adapté aux différentes tranches d'âges.

Par ailleurs, une nouvelle crèche est prévue à Chavannes-des-Bois pour août 2018. Elle accueillera, pour cette année, 27 enfants et, à terme, 44 enfants à la journée.

Accueil familial de jour

Une vingtaine d'accueillantes en milieu familial reçoivent chez elles des enfants de 4 mois à 12 ans, durant toute l'année, de 8h00 à 18h00. Encadrées par une coordinatrice, les accueillantes ont suivi une formation et sont au bénéfice d'une autorisation d'accueil.

Durant la journée, les accueillantes proposent diverses activités aux enfants, leur préparent le repas, sauf indication contraire, et s'assurent du bien-être de l'enfant.



Termes et conditions d'accueil

La LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants, Vaud, 2006) exige un accès financier garanti pour l'ensemble de la population du réseau. Cela signifie :

- Un prix de la prestation dépendant du revenu du groupement familial.
- Une progression tarifaire reposant sur le chiffre 800 de la déclaration d'impôt.
- Un prix maximum ne pouvant dépasser le prix de revient moyen de la prestation.
- Des excédents de charges couverts par une aide au financement du canton et par les communes.
- Dès août 2018, les tarifs seront augmentés de 2% et les goûters seront facturés (CHF 2.30)

Structure	Descriptifs	Minimum	Maximum
UAPE	Tarifs horaires	CHF 0.90	CHF 8.80
	Prix du repas de midi	CHF 7.10	
Les Coppalines	Tarifs horaires	CHF 1.10	CHF 10.80
	Prix du repas de midi	CHF 11.-	
Accueil familial de jour	Enfant de 0 à 2 ans— Tarifs horaires	CHF 0.90	CHF 9.-
	Enfant de +2 ans — Tarifs horaires	CHF 0.80	CHF 8.-
	Prix du repas de midi (selon tranche d'âges)	CHF 4.-	CHF 8.-
Rabais fratrie	2 enfants inscrits dans une ou plusieurs structures	20%	
	3 enfants	30%	
	4 enfants	40%	

S'inscrire dans une structure

Que ce soit pour les **UAPE**, les **crèches** ou l'**Accueil familial de jour**, les inscriptions doivent se faire via le site internet www.ajet.ch.

Pour les **UAPE**, les inscriptions et réinscriptions de l'année scolaire à venir se font en début d'année civile. Un courrier est envoyé aux parents avec toutes les explications.

Pour les **Crèches**, les admissions se font en août et en janvier. Si toutefois des places venaient à se libérer entre ces dates, les familles préinscrites seraient contactées.

Pour l'**Accueil familial de jour**, les admissions se font tout au long de l'année selon les places disponibles.

Toute inscription est d'abord enregistrée en liste d'attente.